



## STATUT CIVIL DE L'ENFANT PLACÉ

# STATUT CIVIL DE L'ENFANT PLACÉ

**15 mai 2025**

Salle des Conseils du centre Panthéon

INSCRIPTION OBLIGATOIRE - PLUS D'INFOS  
[ASSAS-UNIVERSITE.FR](https://assas-universite.fr)

Le [Master Droit des personnes et des familles](#) de l'Université Paris-Panthéon-Assas organise, avec le [Laboratoire de sociologie juridique](#) de l'Université, un cycle de conférences sur le thème « **La protection de l'enfance en danger : bilan et perspectives** ».

Il s'agit de **présenter le droit dans sa mise en œuvre effective**, pour mettre en lumière les limites actuelles de la protection juridique de l'enfance et **apprécier les diverses pistes d'amélioration proposées**. Les séminaires auront lieu sous forme de **tables rondes**, associant des professionnels de la protection de l'enfance : juges des enfants, juges aux affaires familiales, avocats, travailleurs sociaux, acteurs associatifs, médecins, etc. Des personnes ayant bénéficié de ces mesures de protection seront également présentes.

> **L'après-midi du jeudi 15 mai 2025** sera consacrée au « **statut civil de l'enfant placé** ». De 13h à 16h30, seront analysés la délégation, la suspension et le retrait d'autorité parentale, la déclaration judiciaire de délaissement, l'immatriculation de l'enfant comme pupille de l'Etat, etc.

**L'inscription est obligatoire.** Elle se fait en adressant à l'[association des étudiants du Master Droit des personnes et des familles](#) un mail indiquant les nom, prénoms et qualités de la personne souhaitant s'inscrire.

Pour toute information complémentaire, contacter ladite association à la même adresse.

*Pour des raisons de sécurité, l'accès à l'Université est réservé aux personnes justifiant de leur identité.*